



CAP Titularisations et Recours CREP du 6 septembre 2017

Déclaration préalable UNSA Développement Durable

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

Cela va bientôt faire 1 an, Mme la présidente que vous êtes à la tête de cette CAP, 1 an que nous attendons les comptes rendus promis des CAP, 1 an que la plupart de nos questionnements restent sans réponse ! mais il est vrai que « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ». Cela a assez duré ! L'UNSA saura prendre les mesures opportunes pour se faire entendre et obtenir les réponses attendues.

Concours

L'**UNSA** a interrogé le bureau des concours en date du 4 juillet dernier pour savoir ce qui s'est passé lors de la publication des résultats du concours interne de SACDD. En effet, une première liste a été publiée le 22 juin pour être modifiée le 27 juin 2017. Certains agents nous ont contacté pour essayer de comprendre pourquoi ils avaient été déclassés de 2 rangs. À ce jour, nous n'avons eu aucune réponse du bureau des concours ! En amont, le 28 juin exactement, l'UNSA avait adressé un premier courriel aux services RH du ministère, afin de connaître la date de nomination des lauréats suite aux résultats publiés le 22/06 dernier. Là encore, pas la moindre réponse ! De notre côté, nous répétons de plus en plus souvent aux agents : « nous n'avons toujours pas de réponse de l'administration ».... Une telle situation ne peut pas nous satisfaire et va à l'encontre d'un dialogue social constructif et apaisé.

Il est quand même heureux de constater que nous avons toujours une compétence « concours » au sein de nos ministères (MTES et MCT). En effet, le concours interne organisé dans le cadre du « plan de requalification » est cette fois organisé par la DRH. Ainsi, la taxe de 5 € nous est épargnée !

Pourquoi continuer à solliciter un prestataire de service, alors que nous disposons des compétences au sein de nos ministères ? Il est rappelé que l'**UNSA** dénonce depuis toujours l'incompétence de ce prestataire et n'arrête pas de vous alerter sur bon nombre de dysfonctionnements. Aussi, le paiement des 5 € pour concourir n'est nullement justifié. Ce changement de prestataire nuit à la qualité d'organisation des concours. Les candidats doivent avoir les mêmes conditions à concourir quel que soit le centre d'examen choisi. Or ce n'est pas le cas : décalage des horaires à Toulouse par exemple pour le concours pro à CS, travaux sur les bâtiments et parcours du combattant pour trouver l'accès à la salle...

Et que dire encore de la non confidentialité des copies qu'on nous enjoint de ne pas cacheter ! Inacceptable !

Plan de « requalification » de B en A

Au lendemain du premier concours interne mis en place pour ce plan, nous n'avons toujours pas de réponse à notre demande concernant l'augmentation du nombre d'agent promu par liste d'aptitude. À cet effet, et pour tenir compte du statut des attachés, nous vous avons proposé d'ouvrir, à l'instar du ministère de l'intérieur, un concours externe et interne de recrutement des attachés, ce qui permettrait de débloquer les compteurs et de donner un nouveau souffle aux promotions par liste d'aptitude. Nous vous avons fait cette demande dans notre déclaration préalable lors de la CAP promotions des 28,29 et 30 mars 2017.

La même demande a été faite auprès de M. Clément, lors de la rencontre du DRH avec l'**UNSA** le 18 mai dernier et dans le courrier qui lui a été adressé en date du 8 juin dernier.

Avez-vous seulement abordé cette possibilité avec le DRH et fait remonter cette proposition auprès du ministre des comptes publics ? Nous voulons des réponses.

Nous avons renouvelé notre demande par un courrier à monsieur le DRH en date du 29 août 2017.

Ce dispositif permettrait de gommer en partie l'inégalité de traitement avérée et constatée par les SACDD par rapport à la filière technique, pour un plan qui n'a rien de « requalification » puisque ouvert à tous.

De plus, à l'issue de ce premier concours, l'**UNSA** demande un bilan détaillant la provenance des candidats et des lauréats.

Par ailleurs, vous ne nous avez toujours pas répondu sur ce que notre ministère comptait faire pour que ce concours profite **essentiellement** aux agents de nos ministères.

Plan de requalification de C en B

Où en est-on de la liste d'aptitude 2017 du plan de requalification de C en B. La liste est-elle définitivement arrêtée ? Combien de renoncements y a-t-il eu ?

Pour la prochaine CAP promotions de C en B, serait-il possible de savoir s'il faut procéder à des réajustements pour certaines régions suite aux désistements et aux promotions sur les listes complémentaires ?

MOBILITÉS

Après la CAP mobilités des 17 et 18 mai derniers, l'**UNSA** réitère sa demande de recevoir régulièrement un suivi nominatif des détachements entrants et sortants, domaine dans lequel nous n'avons aucune lisibilité.

Il est quand même inadmissible que ce soit les agents eux-mêmes qui nous indiquent la levée ou non des réserves SERM !

L'**UNSA** demande que les « Hors ministères » soient vus au même titre que les agents de nos ministères. La connaissance du ministère d'origine et la position administrative qui est offerte à l'agent est un minimum pour émettre un avis (PNA ou détachements).

Recours et RIFSEEP

Enfin et pour en venir à l'objet de la CAP d'aujourd'hui, l'**UNSA** souligne qu'il est inconvenant que cette CAP n'étudie pas les recours PFR portant sur l'année 2015. Est-il nécessaire de vous rappeler que si les agents obtiennent satisfaction sur leur recours cela modifiera leur RIFSEEP pour les années 2016 et 2017 ? Comment expliquer un tel délai ? Cela montre le peu d'égard que porte l'administration à ses agents !!! Avez-vous fixé une date de CAP pour les recours sur les primes ?

La discussion sur la note de gestion 2017 sur le RIFSEEP avec les OS n'interviendra que le 20 septembre 2017, alors que certaines DREAL ont demandé les remontées du régime indemnitaire des agents pour le 20 septembre 2017. Cherchez l'erreur ! Est-ce à dire que tout est joué d'avance et qu'il n'y aura aucune modification par rapport à la note de gestion 2016 ?

L'**UNSA** dénonce une fois de plus le manque de lisibilité pour les agents quant à leur régime indemnitaire face aux mobilités, qui ne s'améliore pas compte tenu de la production tardive des notes de gestion de ce régime pour la deuxième année consécutive.

L'**UNSA** s'insurge également contre ces « non titularisations » d'agents de plus en plus nombreuses et dénonce ces attaques à charge contre les agents qui ne sont même pas en droit de se défendre contrairement aux CAP disciplinaires. Seul est pris en compte le point de vue du service concerné !

Nous vous avons également interrogés sur la date de nomination des lauréats des examens professionnels à CS et CE 2016...et toujours aucune réponse et aucun écrit. Combien de recours avez-vous reçus ? Et quand seront-ils étudiés ? Une note de gestion 2017 est-elle prévue ?

L'**UNSA** revendique des réponses à l'ensemble de ses interrogations et demande également le calendrier prévisionnel des CAP 2018.

L'**UNSA** vous remercie de votre attention.